Extrait du Association pour l'Économie Distributive
https://www.economiedistributive.fr/Planete-en-danger-Stop-a-l-AGCS

# Planète en danger : Stop à l'AGCS !

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2003 - N° 1035 - août-septembre 2003 -

Date de mise en ligne : dimanche 12 novembre 2006
Date de parution : août 2003

**Description :**

La GRANDE RELEVE rappelle les dangers de l'Accord Général sur le commerce des services et invite à se mobiliser pour y mettre fin :
ACTION CITOYENNE :
Pétition à signer : Stop à l'AGCS

**Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés**

À moins de profonds changements dans le système économique global, la Terre, en proie à l'effet de serre, deviendra bientôt inhabitable. Or la compétition internationale exacerbée par les accords de "libre-échange" ne tolère plus de frein à la pollution et au pillage des ressources.  Au lendemain de son élection, en porte-parole des compagnies pétrolières, G.W. Bush dénonçait le protocole de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre. Pour accaparer les ressources du globe, les pays puissants n'hésitent pas à recourir à des guerres meurtrières, comme en Irak.

Mais ces guerres du pétrole en cachent une autre, juridico-commerciale cette fois. L'Organisation mondiale du commerce [1] (OMC), en guise de réglementation du commerce international, programme la privatisation des biens communs de l'humanité : l'eau, y compris des nappes phréatiques, les ressources naturelles, l'énergie et la biodiversité... Ce scénario avance masqué à travers le plus complexe des accords de l'OMC, l'Accord général sur le commerce des services [2] (AGCS). Accord sans précédent, l'AGCS fonctionne comme une bombe juridique à fragmentation. En révision à Genève depuis février 2000, il concerne tous les services, privés ET publics, à l'exception des services tels que police, justice, armée, diplomatie. Les négociations qui se déroulent à huis clos entrent dans une phase critique en vue de les boucler d'ici fin 2004. Un grand marchandage s'organise, sous forme "de demandes et d'offres de libéralisation de services". Depuis plusieurs années l'Union européenne fait pression pour obtenir, via l'AGCS, l'ouverture à la concurrence de tous les secteurs dits d'environnement : les déchets solides dangereux, la protection du climat, des paysages et de la biodiversité, la gestion durable des forêts, la recherche-développement, la distribution, la purification et même le captage de l'eau.

# Soif de profits

L'eau, qui nous relie tous, est un don de la nature. Sans elle il ne peut y avoir de vie sur Terre. La crise de l'eau (qui est de plus en plus polluée dans le Nord et qui manque cruellement dans nombre de pays du Sud) constitue un drame écologique et humain incommensurable. Mais pour les transnationales du secteur (Vivendi et Suez-Lyonnaise en tête), cette crise de l'eau est avant tout une opportunité d'affaires.

Fer de lance de l'offensive juridique pour la privatisation de l'eau, l'Union européenne a formulé des demandes "d'engagements" à 72 pays. Or, selon les règles draconiennes de l'AGCS, ces engagements sont irréversibles, sauf à payer des compensations financières aux opérateurs "lésés" (article 21).

De plus, pour les secteurs engagés, le cahier des charges (obligations de desserte, prix accessibles, critères de qualité/potabilité) échappera aux autorités nationales ou régionales (art.6-4). Avec la libéralisation du "captage de l'eau" une ultime étape serait franchie. Les pays n'auraient plus le droit de fixer de limites aux volumes que les firmes pourraient extraire de leurs nappes phréatiques. Les grands travaux de détournement qui pompent les réserves en eau de pays non solvables, comme celles du Lesotho, pour les vendre à la "clientèle" d'Afrique du Sud, se multiplieraient. Déjà, des banques (privées) de l'eau vendent au plus offrant des réserves souterraines dont la valeur augmentera à mesure que la ressource se raréfiera.

Les États-Unis, dans ce marchandage planétaire, exigent la libéralisation de toute la filière de l'énergie : prospection, extraction, production, transfert, consommation et gestion pour tous les combustibles et produits énergétiques. Ils réclament la mise sur le marché des données géologiques des sous-sols des pays, et prônent l'application du principe de "neutralité technologique" qui interdirait de discriminer entre les sources énergétiques, nucléaire ou solaire.

Services de l'environnement contre services de l'énergie, à travers le grand troc de l'AGCS,  à l'insu des parlements

Copyright © Association pour l'Économie Distributive

et des populations, se joue la privatisation même des entrailles de la terre.

Si les lobbies d'affaires remportaient la partie, les biens indispensables à la survie passeraient sous la juridiction de l'OMC. Alors, les politiques de préservation des ressources et des écosystèmes, les mesures pour enrayer les pollutions ou pour combattre l'effet de serre pourraient être condamnées par le tribunal de l'OMC comme autant d'obstacles au commerce.

Les vrais services d'environnement nous sont rendus par la biosphère.

Cycle de l'eau, stabilité du climat, écosystèmes qui se régénèrent, sont et doivent rester des biens communs.

En tant qu'êtres humains solidaires avec les autres membres de notre espèce et vis-à-vis des générations futures, il nous incombe d'exiger et d'obtenir la suspension des négociations de l'AGCS.

Notre mensuel La Grande Relève s'associe pleinement à la campagne Planète en danger : Stop à l'AGCS qui a été lancée par l'Institut pour la Relocalisation de l'Économie, Nature et progrès et L'Écologiste.

Cette campagne est l'affaire de tous et nous invitons vivement tous nos lecteurs à y participer, d'abord en la signant, mais aussi en photocopiant et en diffusant le plus largement possible le texte qui suit . N'hésitez pas à le reproduire et à l'encarter dans des bulletins associatifs.

Retournez par courrier les pétitions signées à :

Campagne Planète en Danger : stop à l'AGCS
IRE, 14, Grand'Rue
30610 Sauve.

C'est à cette adresse que vous pouvez envoyer un don pour couvrir les frais de cette campagne. Cette pétition est en ligne sur deux sites : www.ecologiste.org et www.natureetprogres.org

Copyright © Association pour l'Économie Distributive

# Planète en Danger : stop à l'AGCS

Pétition diffusée par la revue La Grande Relève

Nous soussignés, considérons que l'Accord général sur le commerce des services, en négociation à l'Organisation mondiale du commerce, constitue une menace pour les biens communs inaliénables de l'humanité (eau, nappes phréatiques, ressources naturelles, biodiversité, énergie sous toutes ses formes, etc.).

Nous dénonçons ses règles irréversibles qui hypothèquent la protection de l'environnement, attentent aux droits essentiels et à la vie-même de milliards d'humains et prennent en otage les générations futures.

En conséquence, nous exigeons la suspension immédiate des tractations de l'Accord général sur le commerce des services et la remise en cause du mandat de négociation du commissaire européen au commerce extérieur.

Nous demandons solennellement au Président de la République d'entreprendre toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cet objectif primordial.

Enfin, nous appelons énergiquement à la tenue dans les plus brefs délais d'une Assemblée Extraordinaire des Nations Unies. La priorité sera de déclarer les biens communs indispensables à la vie définitivement en dehors de la juridiction de l'Organisation Mondiale du Commerce, et celle-ci devra être subordonnée au système des Nations-Unies et à ses grands textes fondamentaux.

NOM et ADRESSE

SIGNATURE

[1] Sur l'OMC, voir par exemple GR 992 (octobre 1999).

[2] Sur l'AGCS, voir par exemple GR 1005 (décembre 2000).

Copyright © Association pour l'Économie Distributive